

Situation du service de neurologie du CHU d'Orléans

Mardi 27 mai 2025

Le CHU d'Orléans fait face aux départs de plusieurs praticiens hospitaliers du service. De ce fait, le CHU Orléans a revu son offre de soins et son organisation médicale, en lien avec l'ARS Centre-Val de Loire et le CHU de Tours, afin de préserver au mieux la prise en charge des patients souffrant d'accident vasculaire cérébral (AVC).

La précocité de la prise en charge des AVC est un enjeu majeur pour limiter les séquelles. Cette urgence continuera à être assurée au CHU Orléans avec, sur certaines périodes de la semaine, la contribution des neurologues du CHU de Tours. Les patients traités en urgence par thrombolyse continueront à être accueillis dans des lits soins intensifs neuro-vasculaires en réanimation chirurgicale puis en unité neurovasculaire.

En raison des ressources médicales restreintes, les lits d'hospitalisation complète de neurologie ne peuvent être maintenus. Certaines prises en charges de neurologie resteront assurées en hospitalisation de semaine et, en ambulatoire, au sein de l'hôpital de jour de neurologie.

L'offre de consultation sera également restreinte et une orientation vers les neurologues de ville pourra être proposée aux patients. Les équipes du CHU travaillent activement à rétablir aussi vite que possible le fonctionnement normal de l'équipe de neurologie.